

Jubilé du Puy des 9 et 10 avril 2016 – Editorial de M. l'abbé Christian Bouchacourt

Publié le 10 avril 2016
Abbé Christian Bouchacourt
6 minutes

Chers fidèles,

Le triste état de notre patrie, de la sainte Eglise et la désorientation des âmes peut nous porter au découragement. Humainement parlant, la situation semble désespérée et pourtant, la Providence Divine ne nous abandonne pas, nous le savons. Pour nous aider à garder la sainte Espérance, elle nous propose en 2016 le **trente-et-unième Jubilé du Grand Pardon de Notre-Dame du Puy**.

En effet, **le 25 mars 2016** aura lieu la **coïncidence exceptionnelle de l'Annonciation avec le Vendredi Saint**. Pour célébrer cet événement rare, qui n'arrive que deux ou trois fois par siècle, **le pape Jean XVI**, institua en 992 le premier Jubilé du Puy afin d'honorer la Mère de Dieu et nous rappeler notre rachat par Dieu fait homme, mort sur la croix pour la rémission de nos péchés. Ce jubilé nous donnera l'occasion de méditer sur deux grands mystères de notre sainte religion : l'Incarnation et la Rédemption, de renouveler nos promesses de baptême par lesquelles nous renonçons à Satan à ses pompes et à ses œuvres et de manifester publiquement notre désir de vivre sous l'étendard du Christ notre Roi.

Comme pour renforcer notre dévotion, ce grand jubilé coïncide aussi avec le trois centième anniversaire de la mort de **saint Louis-Marie Grignon de Montfort**, grand apôtre de la dévotion mariale. Cette date anniversaire n'est pas fortuite, en effet : le Père de Montfort encourage fortement la rénovation des promesses du baptême pour grandir dans la foi et remédier aux dérèglements des chrétiens. Il démontre cela en s'appuyant sur les Pères de l'Eglise et il cite le catéchisme du Concile de Trente qui exhorte les curés à « se dévouer et se consacrer à jamais à notre Rédempteur et Seigneur comme esclaves » [n° 127 122 129 et 130 **Traité de la vraie dévotion** (1)]. Il se fait ainsi l'écho de saint Paul dans son épître aux Romains qui le premier explique cette notion d'esclave :

« Quand vous étiez esclaves du péché, vous étiez libres à l'égard de la justice. Quel fruit en recueillez-vous alors ? Vous en rougissez aujourd'hui ; car le terme de tout cela, c'est la mort. Mais maintenant qu'affranchis du péché vous êtes devenus les esclaves de Dieu, vous avez pour fruit la sanctification, et le terme c'est la vie éternelle. Car le salaire du péché, c'est la mort, tandis que le don de Dieu, c'est la vie éternelle dans le Christ Jésus, notre Seigneur. (Épître aux Romains VI, 20-23)

Mais le Père de Montfort va plus loin ; il propose **la rénovation des promesses du baptême** par une voie plus parfaite en renonçant non seulement à Satan pour se donner à Jésus mais en nous invitant à le faire par les mains de la Très Sainte Vierge Marie, lui consacrant nos personnes, nos biens extérieurs et intérieurs, tous nos mérites passés, présents et futurs, lui laissant le droit d'en disposer et d'en être la trésorière. [*Traité de la Vraie dévotion* n° 121& n°126]

Il se trouve que cette consécration du Père de Montfort a un lien très étroit avec l'histoire même du sanctuaire du Puy. En effet, Saint Louis-Marie raconte, que cette dévotion du « **Saint Esclavage** » fut inspirée par la Sainte Vierge dans la cathédrale du Puy à la bienheureuse Agnès de Langeac, qui la transmet à Monsieur Ollier, fondateur du séminaire du Puy et fondateur de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, où saint Louis-Marie fit son séminaire [*Traité de la Vraie dévotion* n° 170].

Le Puy est un haut lieu de chrétienté. Le sanctuaire fut bâti à la demande de la Sainte Vierge (Première apparition publique mondiale) sur l'emplacement d'une pierre des druides, pour renverser le paganisme et implanter la foi. Placé sous le vocable de l'Annonciation, il fut consacré miraculeuse-

ment par les anges au Ve siècle, d'où son nom de « chambre angélique ». Plus qu'ailleurs, les générations ont honoré en ce lieu le « *Fiat* » de Marie et la dépendance de Jésus qui vient à nous par Marie, prenant notre condition pour expier le péché et nous rétablir dans l'amitié divine. Le Père de Montfort insiste sur cette dévotion au « *Fiat* » et à l'Incarnation le 25 mars. Il désigne ces mystères de notre Rédemption comme capitale pour notre foi [n°243 & n°142 n°152 *Traité de la vraie dévotion*].

La prière quotidienne de l'*Angélus* honore tout particulièrement ces mystères. Et c'est d'ailleurs au Puy, qu'en 1449, **Louis XI** fit publier les lettres apostoliques qu'il avait obtenues du pape Sixte IV pour étendre la récitation de l'*Angélus* à midi. L'usage en fut consacré par **le pape Calixte III** et Louis XI l'étendit à tout le Royaume en 1476.

Mgr Lefebvre voyait dans cette consécration au Saint Esclavage à Jésus par Marie, l'excellente attache pour garder la foi sous la protection de la Très Sainte Vierge Marie. Il avait en outre une dévotion profonde au mystère de l'Incarnation, point capital du combat de la foi. Et c'est sans doute pour honorer sa foi vive que **Dieu l'a rappelé à lui un 25 mars**, c'était un Lundi Saint, il y a 25 ans. Ainsi, pour raviver notre espérance dans le combat de la foi, la Providence permet également d'associer ce Jubilé du 25 anniversaire du rappel à Dieu de Mgr Lefebvre au Jubilé du Puy et au trois centième anniversaire de la mort du Père de Montfort. Que de coïncidences !

Venez nombreux au Puy ! N'attendez pas la prochaine occasion qui n'aura lieu qu'en 2157 ! Dieu n'attend que nos prières et notre venue au sanctuaire du Puy pour déverser ses grâces sur l'Eglise, la France et les âmes. La statue de **Notre Dame de France** qui domine le sanctuaire du Puy rappelle toutes les grâces privées et publiques données à notre pays au cours des siècles. Alors acquiesçons à la volonté de Dieu en sa Providence, soyons généreux et venons nous consacrer à Jésus par la Vierge Marie.

Il faut souligner enfin que le *Salve Regina* composé par **Adémar de Monteil**, évêque du Puy, fut chanté pour la première fois dans la cathédrale du Puy, le 15 août 1096, à l'occasion du départ à la première croisade : venons renouveler notre ferveur et implorer Notre Dame avec cette belle prière les **9 et 10 avril 2016** au pèlerinage organisé par **le Prieuré Saint François-Régis**.

Dans l'attente de nous retrouver tous au Puy pour ce jubilé béni, que Notre-Dame dispose dès maintenant nos âmes à recevoir toutes les grâces que son divin Fils voudra nous accorder par sa maternelle intercession à l'occasion de ce pèlerinage.

Que Dieu vous bénisse !

Abbé Christian BOUCHACOURT, Supérieur du **District** de France.

(1) Consulter toute la documentation dans la **bibliothèque de la Confrérie Marie Reine des Coeurs**

Organisation : prieuré Saint-François-Régis d'Unieux

		Abbé Pierre Barrère	
	 Prieuré Saint-François-Régis 31, rue Holtzer 42240 Unieux		
	 04 77 40 20 55  04 77 40 20 59		